

Formation en clinique

Les défis et les stratégies

le 28 mars 2004
Château Laurier
Ottawa (Ontario)

L'Association canadienne des professionnels des techniques de la santé (ACPTS), l'Association médicale canadienne (AMC) et l'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) continuent leur collaboration en organisant conjointement une journée importante : **La Formation en clinique – les Défis et les stratégies**. Selon les commentaires faits lors de notre colloque d'avril 2003 ainsi que lors de notre table ronde sur les exigences d'entrée dans la pratique pour les programmes des techniques de la santé en octobre 2003 (voir www.accc.ca/francais/congres/rapports.cfm) nous savons que c'est un sujet de grand intérêt pour tous les gens dans le milieu éducatif ainsi que dans le milieu clinique.

Les buts du colloque sont de fournir un forum pour des éducateurs, des employeurs, des gouvernements et d'autres professionnels qui travaillent dans le domaine de la santé pour partager des renseignements concernant les défis clés dans la formation en clinique; et d'explorer des stratégies innovatrices pour fournir et évaluer la formation en clinique dans les programmes des techniques de la santé.

Le congrès commencera par un discours principal avec D^r Paul Gamble. Le D^r Gamble est actuellement le président et le directeur général du Michener Institute for Applied Health Sciences, et est l'ancien directeur du programme d'administration de la santé à Ryerson University. Le D^r Gamble a une formation approfondie en administration de la santé, en politiques de la santé ainsi qu'en éducation.

Des présentations en panel mettront en lumière des projets innovateurs et des stratégies de formation en clinique tels que la simulation et les outils d'évaluation électroniques.

ACPTS

Le samedi 27 mars

18h30 à 20h00 Réception de l'Association médicale canadienne (AMC), Château Laurier

Le dimanche 28 mars

8h30 à 9h00 Petit-déjeuner continental
9h00 à 9h30 Conférencier principal, D^r Paul Gamble

9h30 à 10h30 *Présentation en panel* : Projets de formation en clinique innovateurs
Pause-santé

10h30 à 11h00 *Présentation en panel* : Stratégies de la formation clinique et de l'évaluation
11h00 à 12h00 Déjeuner

12h00 à 13h15 *Présentation en panel* : Stratégies de simulation dans la formation clinique
13h15 à 14h15 Synthèse de la journée - D^r Paul Gamble

14h15 à 15h00 Conclusions et prochaines étapes

15h00 à 15h30 Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des professionnels des techniques de la santé (ACPTS)
16h00 à 17h00

Déplacements et hébergement

Pour bénéficier du tarif spécial, veuillez mentionner le numéro d'activité de l'ACCC **CV041965** lorsque vous réservez votre billet d'avion avec Air Canada ou votre agence de voyages.

Le congrès se déroulera au Château Laurier, situé au 1, rue Rideau. Un bloc de chambres a été réservé à l'hôtel Les Suites, 130, rue Besserer, Ottawa (situé à cinq minutes de marche du Château Laurier). Pour réserver votre chambre, veuillez communiquer avec l'hôtel Les Suites (1-800-267-1989 ou 613-232-1242) avant le **27 février 2004**. N'oubliez pas de citer le code de group « AMC ». Le tarif pour une chambre est de 139\$/nuit, occupation simple ou double.

Formulaire d'inscription

M. Mme. Mlle. Dr. Prénom : _____

Nom de famille : _____

Titre : _____

Nom pour l'insigne : _____

Établissement/ organisme : _____

Adresse postale : _____

_____ Ville : _____

Province: _____ Code postal : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Courriel : _____

Frais d'inscription : 300 \$

Comprend le petit-déjeuner continental, le déjeuner et les pauses-café.

L'interprétation simultanée sera disponible.

Mode de paiement

Chèque: faites votre chèque au nom de l'ACCC

Carte de crédit : Visa [] M/C [] Amex []

Numéro de carte : _____

Date d'expiration : _____

Nom du détenteur : _____

Signature du détenteur : _____

Veuillez envoyer le formulaire à :
Bureau des congrès de l'ACCC

200-1223 rue Michael nord, Ottawa (ON) K1J 7T2
Tél.: 613-746-5916 Téléc.: 613-746-6721

Les demandes d'annulation DOIVENT être envoyées par écrit. Les demandes reçues jusqu'à 14 jours avant l'activité donneront droit à un remboursement complet, moins 50 \$ en frais d'administration. Aucun remboursement ne sera accordé pour les demandes d'annulation reçues moins de 14 jours avant l'activité ou après l'activité. Les remplacements seront acceptés par écrit jusqu'à 7 jours avant l'activité.

L'usage du bureau seulement

Date	N°.
------	-----